

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 13 avril 2017

**Membres du Conseil Municipal présents** : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Sylvie LONG.  
Excusés : Patrick ARBAN (pouvoir à Bernard MALIN) Michel PIRAT, (pouvoir à Gérard MOREL),

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- voté les taux d'imposition 2017 :

- taxe habitation :	11.00 %
- foncier bâti :	11.68 %
- foncier non bâti :	35.47 %

- adopté le budget primitif de la Commune pour l'année 2017 :

- dépenses : 610 499.00 € en fonctionnement et 551 392.47 € en investissement avec les restes à réaliser : 392 370.00 €
- recettes : 610 499.00 € en fonctionnement et 551 392.47 € en investissement avec les restes à réaliser : 51 250.00 €

- adopté le budget primitif du service assainissement pour l'année 2017 :

- dépenses 37 551.60 € en fonctionnement et 143 218.60 € en investissement avec les restes à réaliser : 39 665.00 €
- Recettes 37 551.60 € en fonctionnement et 143 218.60 € en investissement avec les restes à réaliser : 5 132.00 €

- admis en non-valeurs les créances irrécouvrables de Monsieur JAILLET Christian – LA BOUL'ANGE DE MANDARINE, pour la somme de 8 385.00 €

- désigné Monsieur et Madame CHALONS Tabac Presse Loto « SNC CHALONS » à St Trivier de Courtes, mandataires de la régie de recettes pour l'encaissement du prix des cartes et des tickets de pêche, en remplacement de Monsieur Jean JUYAUX, à partir du 2 mai 2017

- validé le devis de la société SOCAFL concernant le programme Voirie 2017 pour la somme de 49 200.24 € T.T.C.

- validé le devis de l'Earl Gwenaël PIRAT concernant les travaux d'élagage 2017 pour la somme de 12 936.00 € T.T.C.

- décidé d'acquérir la parcelle YA 95 située « Champ Cimetière » d'une superficie de 890.00 m<sup>2</sup>, au prix de 10.00 € le m<sup>2</sup>.

- validé l'offre de Joaquin Do Nascimento « Atelier 3 architectes » pour la maîtrise d'œuvre concernant le nouveau local technique, au taux de 8.5 %

- décidé de planter un arbre sur le parking de la salle polyvalente

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire



Valérie GUYON